



# MARTEAUX DES BOIS DE MARINE.

Illustrations Patrick Berthelot.  
Études et textes R. Bacchetta.  
Réalisation J.C. Chausse.  
Remerciements au groupe de recherche

# SERVICE FORESTIER MARITIME.

Différents éléments de cuvrerie :

- des boutons dorés,
- une plaque de baudrier à l'ancre



*Matrice du sceau de Marine*

# SERVICE FORESTIER MARITIME.

Différents éléments de cuivrerie (suite):

- une épée au clavier doré portant les attributs des Forêts (feuilles de chêne et roseaux).
- L'ancre de marine qui est le symbole du service.



# MARTEAU DE LA MARINE ANCIEN RÉGIME

L'empreinte est une ancre de marine surmontée d'une fleur de lys,  
*(d'après l'encyclopédie méthodique, Marine).*

Une autre empreinte est mentionnée, (page 5) c'est une ancre de marine dans un cercle avec les lettres MR de part et d'autre.



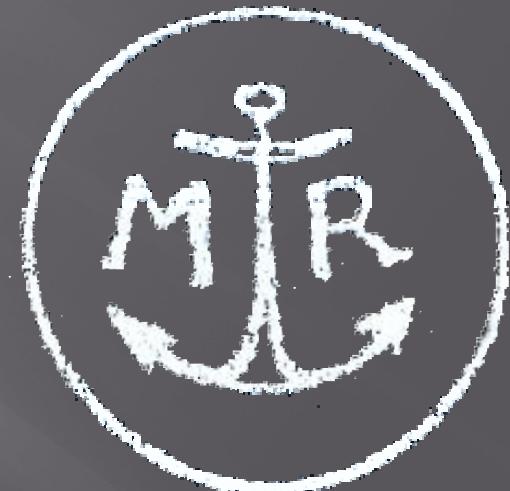
# MARTEAU DE LA MARINE ANCIEN RÉGIME

Empreinte représentant une ancre de marine avec les 2 lettres MR pour Marine Royale, de part et d'autre de l'ancre.

Elle est mentionnée par Garrouste et Pucheu, Ballu.

Elle serait antérieure à celle décrite par l'encyclopédie.

C'est celle qui est très souvent décrite comme l'empreinte du marteau de marine de l'Ancien Régime.



## Références, iconographie :

*Encyclopédie méthodique , Marine Tome 2 - 1786*

*Garrouste et Pucheu*

*Ballu.*

# MARTEAU DE LA MARINE 1<sup>ère</sup> RÉPUBLIQUE

L'empreinte représente une ancre de marine surmontée d'un bonnet phrygien.

L'empreinte apparaît sur des procès-verbaux de martelage.



Références, iconographie :

*Procès-verbaux de martelage 21 brumaire an 12, et an 4*

# MARTEAU DE LA MARINE PREMIER EMPIRE

L'empreinte représente une ancre de marine avec 2 lettres MI pour Marine Impériale.

On ne connaît pas sa forme.

Elle apparaît sur des procès-verbaux de martelage de l'époque Empire.



Références, iconographie :

*Procès verbal de martelage du 21 juin 1810  
Ballu.*

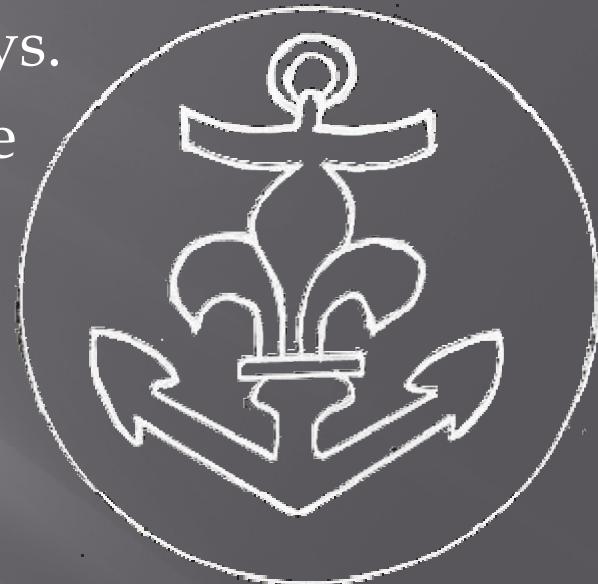
# MARTEAU DE LA MARINE RESTAURATION

L'empreinte est une ancre de marine dont le montant a été remplacé par une fleur de lys.

On ne connaît pas exactement la forme de l'empreinte.

Elle figure sur les procès-verbaux de martelage au moins jusqu'en 1823.

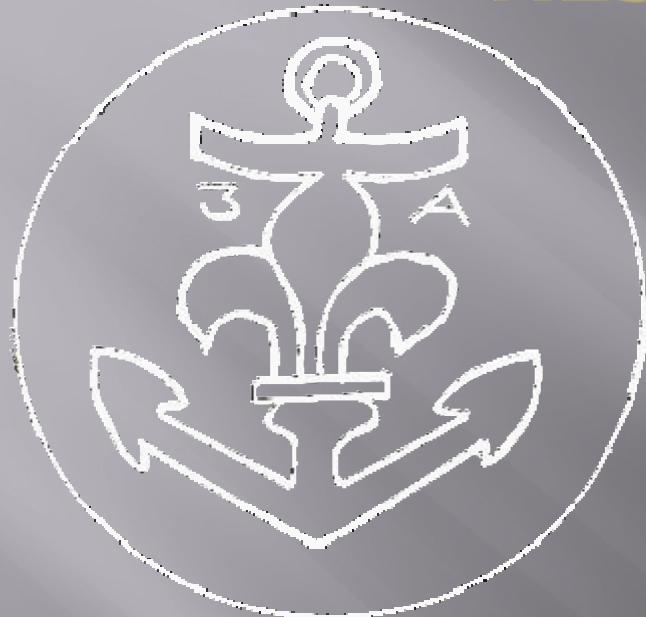
Baudrillart en 1825 parle d'une empreinte avec une ancre et de part et d'autre MR semblable à celle de l'Ancien Régime.



## Références, iconographie :

*Procès verbal de martelage août 1823, novembre 1821, septembre 1819  
Baudrillart.*

# LE MARTEAU DE PERMISSION RESTAURATION



*L'empreinte reprend celle du marteau précédent, à laquelle on a rajouté :*

- la lettre A signifiant abandon ?*
- un chiffre indiquant le secteur d'attachement du charpentier qui a accordé la permission.*

Sous la Restauration, il existe des « certificats de permission » établis par la marine qui permettent au propriétaire d'employer le bois à des fins personnelles.

Avant 1700, le particulier devait attendre 6 mois pour abattre le chêne dont il avait besoin pour réparer son toit car il devait déclarer tout abattage 6 mois à l'avance.

Avec l'arrêté du 21-09-1700 la marine va voir et vérifie l'urgence, marque les bois pour les besoins exprimés en sauvegardant les siens.

On ne connaît pas exactement la forme de l'empreinte, mais elle figure sur les « *certificats de visite des Bois déclarés en exécution des lois* » établis par le Maître forestier de la marine.

# CANNE-MARTEAU FORESTIER MARQUE "FORêt MARINE"

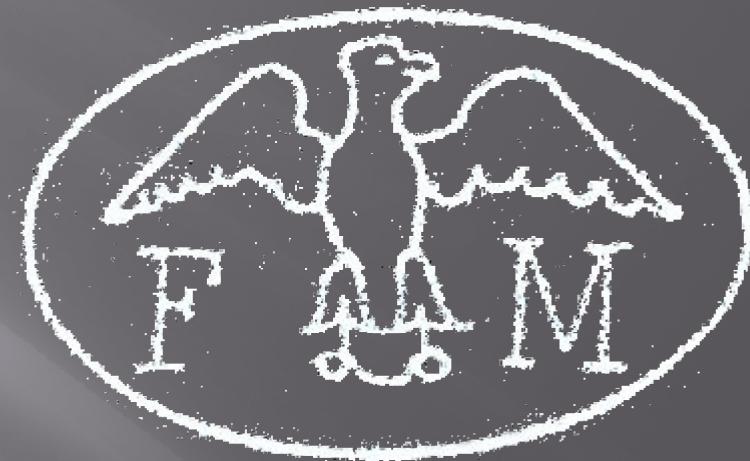


Service Forestier de la Marine  
ou Administration des Forêts ?

# MARTEAU D'ÉTAT POUR LA MARINE SECOND EMPIRE.

L'empreinte reprend le symbole du régime : l'aigle et les 2 lettres pour Forêts de Marine.

Employé seulement en forêts domaniales pour les contrats annuels d'approvisionnement avec la Marine.



## Références, iconographie :

Décret du 16-10-1858.

Circulaires 77 du 20-11-67, et 7 du 24-02-1866.

Garrouste et Pucheu, et Ballu

# MARTEAU DE LA MARINE SECOND EMPIRE

Ancre de Marine accolée des 2 lettres "MI" pour Marine Impériale.

Employé pour la réception des bois abattus ou équarris en forêts domaniales pour les contrats d'approvisionnement annuels Marine/Administration des Forêts.



## Références, iconographie :

*Circulaire 7 du 24 février 1866, décret du 16-10-1858.  
Garrouste et Pucheu, Ballu.*

# MARTEAU D'ÉTAT POUR LA MARINE 3<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE.

Employé en forêts domaniales pour les contrats d'approvisionnement annuels pour la Marine.

Dimensions : 40 x 30 mm

En usage de 1880 à 1888

## Références, iconographie :

*Arrêté du 14 -10-1880 du Ministère de l'Agriculture. Circulaire 272 du 9-11-1880 Garrouste et Pucheu, Ballu.*



# MARTEAU DE LA MARINE 3<sup>ème</sup> REPUBLIQUE.

L'empreinte représente une ancre de marine avec les 2 lettres "MN" pour Marine Nationale.



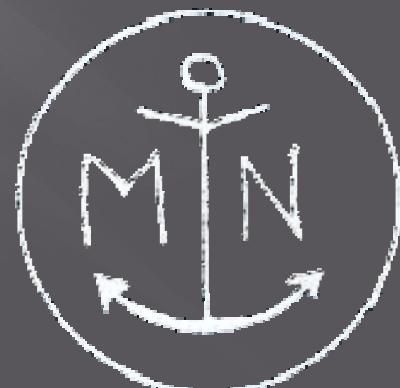
L'empreinte est de forme ronde.

Le marteau est employé pour la réception des bois abattus ou équarris en forêts domaniales pour les contrats d'approvisionnement annuels  
Marine / Administration des Forêts

Références, iconographie :

*Circulaire à rechercher au Ministère de la Marine.  
Ballu.*

*Marteau déposé au Musée de la Marine de Toulon.*



# MARTEAU DE REBUT DE LA MARINE PREMIER EMPIRE.

L'empreinte comporte une ancre de marine avec 2 lettres "RR"

Crée par une circulaire de 1806. Elle a été retrouvée sur des procès-verbaux de martelage.

Sa forme n'est pas connue.

Références, iconographie :

*Circulaire du 22 mai 1806 - procès verbal de rebut 1813  
Ballu.*



# MARTEAU DE REBUT DE LA MARINE SECOND EMPIRE

L'empreinte comporte une ancre de marine avec 2 lettres "RR"



Références, iconographie :

*Ballu.*

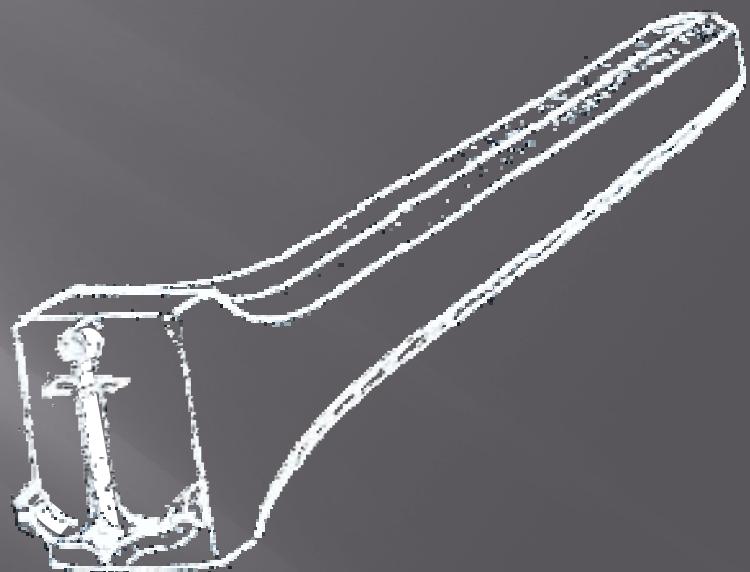
# POINCON DE RÉCEPTION DE LA MARINE 3<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE.

Poinçon de marine début XXe siècle

Longueur 16 centimètres

Hors procédure du titre IX du code  
forestier de 1827

et du décret 16 octobre 1858



## Références, iconographie :

*Annexe circulaire 863 du 1<sup>er</sup> octobre 1919, recette technique des bois,  
recueil des conditions particulières des marchés de la Marine  
Ballu.*



2 marteaux portant une ancre le marine  
Le premier a toutes ses garnitures en laiton, qui  
évoquent un service maritime.  
**Quel service ou attributaire ? Quelle époque ? Quelles  
utilisations ?**

Symbole dans l'Art Populaire «



# Hache de charpentier de Marine

Appelée « épaule de mouton » cette doloire de charpentier de fabrication autrichienne (Autriche Hongrie) du XVII<sup>e</sup> possède la marque du chiffre 4 (Symbole dans l'Art Populaire )

Ce chiffre se réfère à la totalité, à la fois au carré et à la croix.

Quatre saisons, points cardinaux, éléments, évangélistes , lettres au nom de Dieu....

Daniel Boucard

Le motif est dit « Bouquet d'étoiles ».

A l'usage, une fêlure est apparue au départ du talon, elle a été solidifiée par l'ajout d'une pièce d'acier rivée.

Origines probable : Alsace ou Autriche.

Daniel Verdier

# Petite hachette de charpentier de marine , fer 22 X 16 cm.



Photos : Daniel Boucard



Hache à marquer  
de forestier, avec  
sur sa joue la  
gravure :  
Chinardet Fils.

Photo : Daniel Boucard

# Hachette marteau époque 1<sup>er</sup> Empire pour les arbres destinées à la marine.



Photos :  
Daniel Boucard

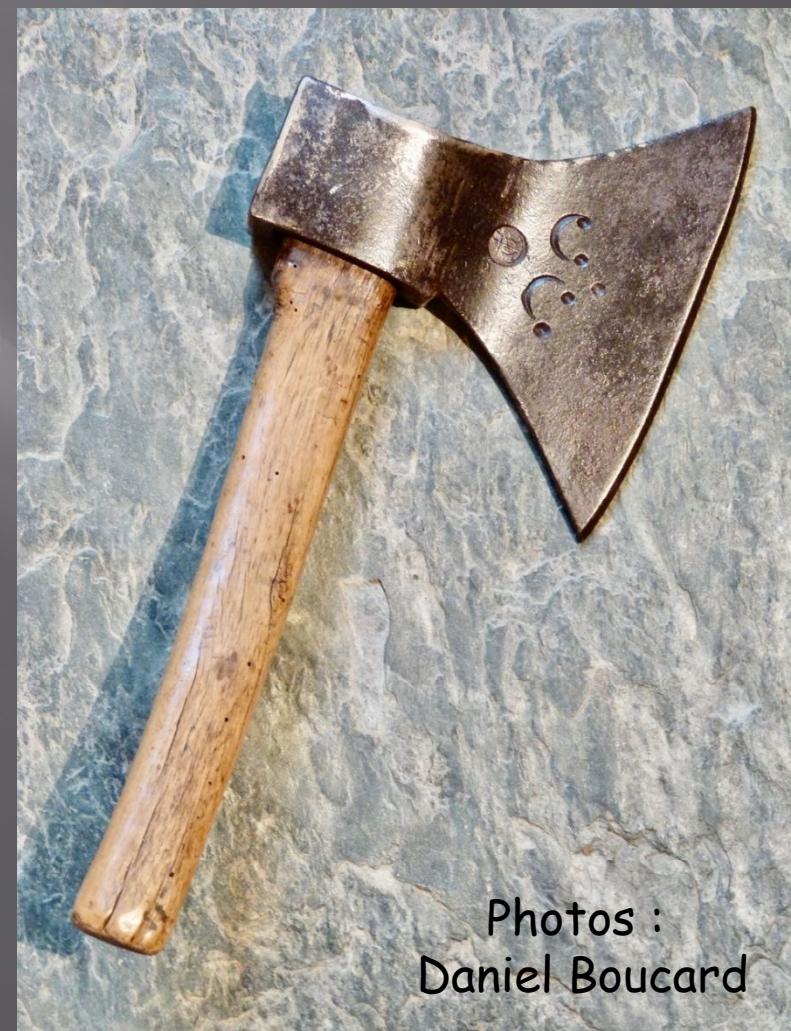
# Petite hachette avec le chiffre 4 et ancre provenant de Hongrie. Fer 19 x 19 cm.

Les éléments décoratifs, propres à chaque taillandier permettent au charpentier de retrouver sa hache sur un chantier très fréquenté.

Cette ornementation et dite « A chaud ».

A la fabrication par le taillandier, au moment du travail à la forge et avant l'opération de la « trempe » réalisée dans un bain d'huile. Après, il est impossible vue la dureté de l'acier de réaliser un marquage quelconque, ce qui exclue une marque de propriété d'un ouvrier.

Daniel Verdier



Photos :  
Daniel Boucard

Hache de fond languedocienne de tonnelier dont la marque reprend l'aigle impérial.



Photos : Daniel Boucard



# Marteau de marine modèle 1880.

Poinçon de marine  
(début du XXème  
siècle)



Photos :  
Renaud Trangosi  
& Daniel Boucard

Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice en faisant remonter une information, une photo, une remarque !

Contactez moi :

[foretdeberce@gmail.com](mailto:foretdeberce@gmail.com)